L'utilisation rationnelle de l'énergie chez moi,

une démarche de citoyen responsable

Le Centre Urbain asbl

ABEA
Agence Bruxelloise de l'Energie

Pourquoi pas des économies d'énergie ?

L'énergie, c'est la vie

Tous les jours, nous utilisons de l'énergie pour cuisiner, se chauffer, prendre un bain chaud, s'éclairer, conduire… Tout cela nous paraît naturel. Mais rappelez-vous comme il est désagréable de subir une panne de courant ou une panne d'essence !

Nous ne réalisons pas toujours que l'énergie joue un rôle essentiel dans nos activités quotidiennes et notre confort. En 1998, un ménage bruxellois moyen a consommé environ 1.400 m^3 de gaz naturel, 2.700 kWh d'électricité et plus d'une tonne de pétrole, au sein de son logement et pour ses déplacements automobiles privés.

sommaire

1. Pourquoi faire des économies d'énergie ? 3
- Pour notre environnement et celui des générations futures ! 3
- Pour alléger notre facture énergétique ! 3
- Comment faire des économies d'énergie ? 4

2. Agir sur la consommation de vos appareils électroménagers 4
- 2.1. La réfrigération et la congélation 5
- 2.2. Votre lave-linge 6
- 2.3. Votre sèche-linge 7
- 2.4. Votre lave-vaisselle 8

4. L'eau chaude sanitaire..... 8
- Mieux vous équiper 9
- Mieux utiliser votre système de production d'eau chaude 9

3. Le chauffage..... 10

5. L'éclairage 10

6. Le transport 11
- Mieux choisir son véhicule et son mode de transport 11
- Mieux utiliser sa voiture..... 11

7. Mieux connaître ses consommations pour mieux les maîtriser 12

8. Tableau des consommation d'énergie 14

Pour en savoir plus 15

Prime?..... 15

Cette brochure a été imprimée sur papier recyclé ♲

COORDINATION GENERALE :
Malika Abbad
Jo Meers
Mohamed Ait Hassou
Eddy Deruwe

ABEA
Bld Anspach 59, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.40.60
E-mail : abea@skynet.be
Internet : www.curbain.be

REDACTION :
Xavier Dubuisson

Institut Wallon
Tél. : 081/25.04.80
E-mail : xavier.dubuisson@iwallon.be

TRADUCTION :
K. Brysens,
le Centre Urbain asbl

ILLUSTRATIONS :
Frédérique Thiry
Tél. : 02/241.33.99

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Cécile Coussement
Tél. : 02/644.10.04
c.coussement@ubiquity.be

Pourquoi faire des économies d'énergie ? 1

Pour notre environnement et celui des générations futures !

La consommation de combustibles dits fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel, etc.), et la production d'électricité, impliquent l'émission de CO_2 et d'autres gaz polluants dans l'atmosphère. Or le CO_2 est un des principaux gaz responsables de l'effet de serre dont nous avons tous entendu parler. C'est un phénomène naturel indispensable qui influence de manière déterminante le climat de notre planète.

Avec l'augmentation exponentielle de la consommation d'énergie partout dans le monde, les émissions de CO_2 ont augmenté de manière telle que l'activité humaine expose la terre à des changements climatiques qui peuvent se révéler catastrophiques à moyen terme. Les gaz produits par la combustion d'énergie fossile contribuent également au problème des pluies acides. Celles-ci participent au dépérissement de nos forêts, à l'acidification des sols et des cours d'eau, et à la détérioration des bâtiments.

Lors des conférences de Rio et de Kyoto, la communauté internationale a pris des engagements pour réduire ses émissions de CO_2. Tous les secteurs de la société sont concernés. A l'échelle de la région bruxelloise, les ménages sont responsables de près de la moitié des émissions de CO_2. Chacun d'entre nous peut agir concrètement en réduisant sa consommation d'énergie, et par là, contribuer à la protection de l'environnement.

Pour alléger notre facture énergétique !

Consommer de l'énergie, ça coûte cher. En 1998, la facture énergétique[1] d'un ménage bruxellois moyen était de 57.000 BEF. La figure ci dessous nous indique comment elle est répartie en fonction des différents postes de consommation.

Nous pouvons constater que cette dépense est en grande partie déterminée par le chauffage et le transport automobile des ménages.

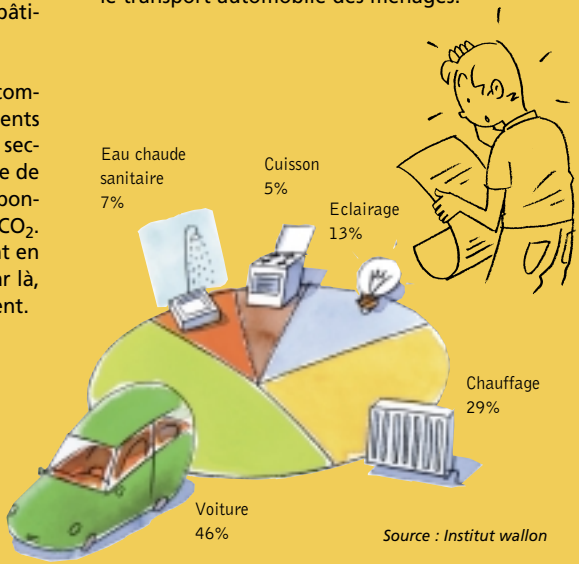

Source : Institut wallon

1. La facture énergétique d'un ménage est l'argent qu'il dépense pour payer sa consommation d'énergie.

Comment faire des économies d'énergie ?

Réduire notre consommation d'énergie, tout en continuant à vivre confortablement, est à la portée de tous. L'utilisation rationnelle de l'énergie, c'est avant tout une prise de conscience. Cette brochure vous permettra de mieux connaître vos consommations pour pouvoir mieux les maîtriser. Elle se veut également très concrète et vous propose plusieurs pistes pour agir :

- en réfléchissant à vos besoins réels en terme de confort et d'équipement ;
- en adoptant un comportement et des habitudes favorables à l'économie d'énergie ;
- en faisant des choix appropriés lors de l'acquisition d'équipements.

Agir sur la consommation de vos appareils électroménagers... 2

Bien que l'électricité ne représente pas une part très importante de la consommation d'énergie d'un ménage bruxellois (12 % en moyenne), cette énergie lui coûte néanmoins relativement cher (16.000 BEF en moyenne en 1998).
De plus, lorsque vous consommez 1 kWh d'électricité, il a fallu, en réalité, 2 à 3 fois plus d'énergie primaire (charbon, gaz, uranium) pour le produire. En effet, la transformation de cette énergie en électricité induit des pertes importantes. Cela explique que l'utilisation d'une unité d'électricité implique des émissions de CO_2 bien plus importantes que celle d'une unité d'énergie primaire.

Il est donc essentiel de favoriser les économies d'électricité. Les électroménagers représentent, en moyenne, 60 % de la consommation d'électricité des ménages (hors chauffage). Nous verrons par la suite comment réduire leur consommation.

Attention aux suceurs d'énergie !

Beaucoup de vos appareils électroménagers sont équipés d'un mode "stand-by" qui les tient en veilleuse lorsqu'ils ne fonctionnent pas à proprement parler. Des exemples courants de stand-by sont : l'horloge de programmation de votre percolateur ou de votre four, le mode veille de votre télévision et de votre magnétoscope, les transformateurs basse-tension, les chaînes hi-fi, etc.

Bien qu'ils soient de faible puissance (1 à 8 W), leur consommation de veille peut peser lourd dans votre facture d'électricité. Nous avons calculé qu'elle peut s'élever à 1 000 kWh/an dans un ménage bien équipé, ce qui représente une dépense de 6 000 BEF/an au tarif normal.
Eteignez donc vraiment vos appareils !

1. La réfrigération et la congélation

Tous les ménages possèdent un réfrigérateur, et de plus en plus souvent un congélateur. Ces appareils, qui fonctionnent toute l'année, absorbent une part importante de l'électricité consommée dans votre ménage.

Mieux vous équiper…

> Avant tout, c'est au moment d'acheter un appareil que vous pouvez faire des économies d'électricité. En effet, un réfrigérateur ou un congélateur de basse consommation (classe A ou B) consomme environ 40 % en moins d'électricité qu'un appareil moyen (classe D). De plus, ils sont, en général, de meilleure fabrication et ont une durée de vie plus longue. Et finalement ils sont souvent plus silencieux. Vous gagnez donc à tous les niveaux.

> Si vous disposez d'un espace suffisant, un congélateur horizontal est préférable à un congélateur vertical car les déperditions de froid sont moins importantes et il consommera moins d'électricité. A titre de comparaison, un congélateur horizontal de classe A de 240 litres consomme en moyenne 25 % en moins qu'un congélateur vertical de mêmes caractéristiques.

> En choisissant un appareil dont la capacité répond aux besoins de votre ménage et de votre mode de vie, vous limiterez les pertes inutiles. Bien qu'il n'y ait pas de norme absolue, on conseille les capacités suivantes :

- RÉFRIGÉRATION :
  50 à 70 litres par personne avec un minimum de 150 litres par ménage ;
- CONGÉLATION :
  60 à 80 litres par personne.

Choisir un réfrigérateur de classe A, un investissement rentable…

Consommation moyenne des combinés réfrigérateur + congélateur, d'une capacité de 270 à 300 litres :
classe A : 310 kWh par an
classe D : 590 kWh par an

- Economie annuelle sur la facture d'électricité : 1.700 BEF au tarif normal
- Economie totale au bout de la durée de vie de l'appareil (15 ans) : 25.500 BEF

Mieux utiliser…

Voici quelques conseils qui vous permettront de limiter votre consommation :

> Laissez refroidir les denrées chaudes avant de les stocker dans le frigo ou dans le congélateur.

> Veillez au bon réglage du thermostat : entre 2 et 7 °C pour le réfrigérateur et –18°C pour le congélateur.

> Dégivrez régulièrement votre congélateur et votre frigo (1 cm de givre augmente la consommation de 50 %).

> Contrôlez régulièrement l'étanchéité de la porte du frigo ou du congélateur.

> Placez votre appareil dans un endroit le plus frais possible et bien aéré pour éviter la surconsommation due à la chaleur ambiante. Cela est particulièrement vrai pour le congélateur qui est le mieux placé dans une pièce non chauffée.

> Veillez à dégager et dépoussiérer les grilles de ventilation et l'échangeur de chaleur (à l'arrière de l'appareil).

> N'ouvrez les portes que brièvement.

2. Votre lave-linge :

Votre lave-linge est lui aussi gourmand en énergie électrique coûteuse. En moyenne, sa consommation annuelle est d'environ 300 kWh, ce qui représente 1.800 BEF/an dans votre facture d'électricité au tarif normal.

Laver plus vert pour moins cher...

Mieux vous équiper...

Comme pour les réfrigérateurs et les congélateurs, la Commission Européenne impose l'étiquetage de la consommation d'électricité et d'eau des lave-linge disponibles sur le marché.

> Assurez-vous que la vitesse d'essorage de votre machine est suffisante (au moins 1.000 tours/minute). Cela permet de réduire l'humidité résiduelle du linge et donc la consommation du sèche-linge.

> Certaines machines peuvent être alimentées directement en eau chaude sanitaire. Cela peut s'avérer intéressant dans la mesure où votre système de production d'eau chaude est plus performant et utilise une énergie moins chère que l'électricité (le gaz naturel ou le mazout, par exemple).

Mieux l'utiliser...

Voici quelques astuces simples pour limiter votre consommation d'eau et d'électricité lors du lavage de votre linge :

> Evitez les lessives trop fréquentes : préférez une machine complète à une demi machine avec un programme demi-charge.

> Lorsque le linge est peu souillé, le programme "Eco" vous permet de réduire la consommation d'eau et d'énergie de 30 à 40 %.

> Evitez le prélavage qui est devenu la plupart du temps superflu, surtout avec les produits de lessive actuels. Vous ferez ainsi une économie de 15 % d'eau et d'électricité.

> De même, les produits actuels ont rendu inutile les lessives à haute température dans presque tous les cas. En lessivant à 60°C, vos économiserez 40 % d'électricité par rapport à une lessive à 90°C.

> Evitez l'entartrage de votre machine, qui augmente sa consommation, en utilisant un adoucisseur d'eau.

> Profitez du tarif bihoraire (prix du kWh normal le jour, prix réduit de plus de 50 % la nuit).

En investissant dans une machine de classe A, vous pouvez économiser :

- 0,7 à 1 kWh par machine (*), soit 850 à 1.200 BEF par an (200 machines) ;
- 30 à 40 litres d'eau par machine, soit 450 à 600 BEF par an ;
- ce qui représente une économie annuelle totale de 1.300 à 1.800 BEF/an.

(*) cycle standard "blanc" à 60°C, 5 kg de linge.

3. Votre sèche-linge

Comme glouton, on ne fait pas mieux. En effet, la consommation annuelle moyenne d'un sèche-linge est de 700 kWh (200 machines), soit une dépense de 4.300 BEF en électricité. Il consomme encore plus que votre machine à laver.

L'idéal est donc de sécher votre linge à l'air libre, dans votre jardin, sur votre terrasse ou dans une pièce bien ventilée. Mais ce n'est pas toujours possible, par manque d'espace ou de soleil. Dans ce cas, mieux vaut acquérir un sèche-linge économe en énergie que de sécher votre linge à l'intérieur. Cela augmente votre consommation en chauffage et peut occasionner des problèmes d'humidité.

Mieux vous équiper…

> En choisissant un modèle de classe A, vous pouvez faire une économie d'énergie d'environ 30 à 40 % (1.300 à 1.700 BEF/an).

> Dans la mesure du possible, choisissez un appareil à évacuation d'air (l'air humide est évacué vers l'extérieur). Il consomme, en moyenne, 10 % en moins d'électricité que les sèche-linge à condensation (l'air humide est refroidi et condensé dans la machine).

Mieux l'utiliser…

> Plus la vitesse d'essorage de votre linge est grande, moins vous consommez d'énergie pour le séchage du linge. En passant de 800 tours par minute à 1.200 tours par minute, vous réduirez votre consommation de séchage de 20 %.

> Utilisez votre sèche-linge à pleine charge (voir mode d'emploi du fabricant) sans toutefois le surcharger.

> Groupez votre linge par nature de fibre, ce qui permet d'adapter au mieux le temps de séchage de votre linge.

> Profitez du tarif bihoraire en programmant le séchage de votre linge tard le soir ou la nuit.

L'Etiquette Energie : bien choisir, mieux consommer.

La Commission européenne a adopté une réglementation sur l'étiquetage des appareils électroménagers gourmands en énergie. Son objectif est de vous encourager à choisir les appareils les plus économes en énergie, et donc d'inciter les fabricants à réduire la consommation de leurs produits. Cet étiquetage doit être visible dans les magasins sur les réfrigérateurs, congélateurs, les lave-linge, les lave-vaisselle et les sèche-linge.

Les performances énergétiques des appareils sont indiquées en fonction d'un double code allant de A/vert pour le plus économe à G/rouge pour le moins économe.

4. Votre lave-vaisselle...

Aujourd'hui, près d'un tiers des ménages bruxellois sont équipés d'un lave-vaisselle. Or, il s'agit d'un gros consommateur d'électricité (300 à 400 kWh/an).

Mieux vous équiper...

Vous aurez donc tout à gagner en investissant dans un modèle appartenant à la classe A. Ils sont moins énergivores, consomment moins d'eau et font moins de bruit. Ils vous permettront une économie d'environ 1.000 BEF par an par rapport à un modèle moyen.

Mieux l'utiliser...

> Dans la plupart des cas, le programme "Eco" de votre machine suffit et vous permet de faire de belles économies d'eau et d'électricité.

> Attendez que votre lave-vaisselle soit complètement chargé avant de le faire tourner.

> Nettoyez le filtre et détartrez votre appareil régulièrement.

> Evitez d'y mettre des pièces peu sales telles que les passoires, bols mélangeurs, ... qui prennent beaucoup de place.

> Profitez également du tarif bihoraire si vous en êtes équipés.

> Raccordez votre lave-vaisselle à l'eau chaude si votre système de production d'eau chaude est performant.

Laver plus vert pour moins cher...

L'eau chaude sanitaire 3

La consommation d'eau chaude sanitaire d'une personne peut varier de 40 à 80 l par jour. Le coût de la production d'eau chaude dépend donc essentiellement des habitudes de consommation ; mais aussi du système de production et de la source d'énergie utilisée, comme le montre la figure ci-dessous.

Coût annuel de la production d'eau chaude sanitaire (120l/jour)*

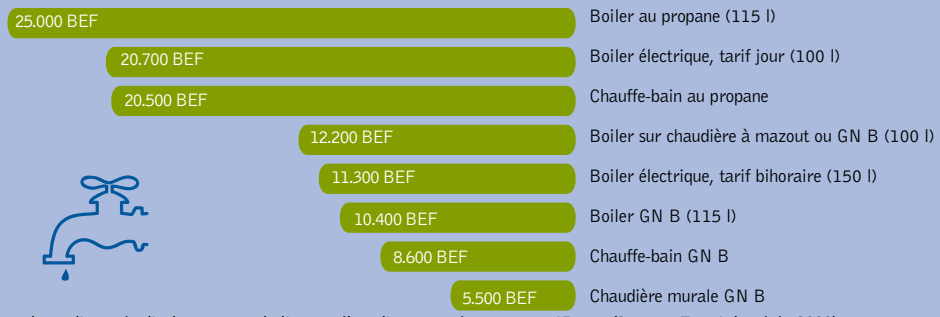

* sur base d'un prix d'achat moyen de l'appareil et d'un amortissement en 15 ans. *(Source : Test Achat juin 2000)*

Mieux vous équiper…

> Les appareils à production instantanée au gaz naturel (chaudière murale ou chauffe-bain) ont en général un meilleur rendement que les appareils à accumulation (boilers), et reviennent moins cher à l'utilisation.

> Si vous optez pour un système instantané, choisissez en un à allumage automatique. Vous ferez l'économie du gaz consommé par la veilleuse (jusqu'à 1.000 BEF par an).

> Les conduites d'eau chaude doivent être les plus courtes possibles et bien isolées pour éviter les pertes de chaleur. A l'installation de votre système, veillez à ce que l'eau chaude soit produite le plus près des points d'utilisation (cuisine, salle de bain, etc.)

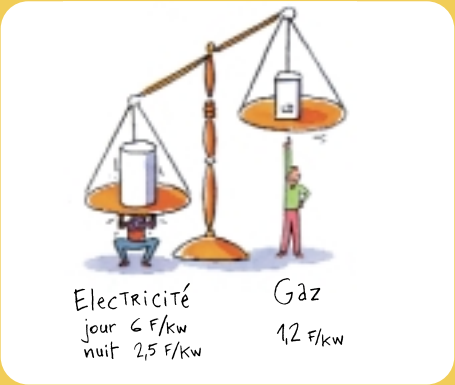

Mieux utiliser votre système de production d'eau chaude…

> Il est inutile de chauffer votre eau à une température supérieure à 50°C, ce qui évitera d'ailleurs l'entartrage de l'appareil.

> Une douche consomme moins d'eau qu'un bain (30 à 40 litres au lieu de 100 à 130 litres). Un pommeau économique permet de se doucher avec le même confort qu'un pommeau ordinaire tout en utilisant la moitié d'eau, et donc d'énergie.

> Placez des limiteurs de débit au niveau des robinets (aérateur ou spray), ce qui limite globalement la quantité d'eau chaude sortant du robinet.

> Ne laissez pas couler inutilement le robinet d'eau chaude lorsque vous vous lavez ou faites votre vaisselle. Vous consommez rapidement beaucoup plus que nécessaire. De même, réparez les robinets qui fuient.

> Entretenez régulièrement votre système d'eau chaude sanitaire contre le tartre et le calcaire. Tous deux diminuent le rendement de vos appareils.

Il existe une alternative économique et respectueuse de l'environnement : le chauffe-eau solaire. C'est un système complet qui sert à produire de l'eau chaude à partir du rayonnement solaire. Il fonctionne dans les mêmes conditions de sécurité et de confort qu'un système classique, tout en permettant une économie d'énergie fossile d'au moins 50 %.

Bien que l'acquisition d'un chauffe-eau solaire représente un investissement relativement important, des primes sont disponibles en région bruxelloise qui vous permettent de couvrir une partie de cet investissement (25 à 50 %).

L'ABEA, qui a publié une brochure sur les chauffe-eau solaires, se tient à votre entière disposition pour toute information supplémentaire à ce sujet.

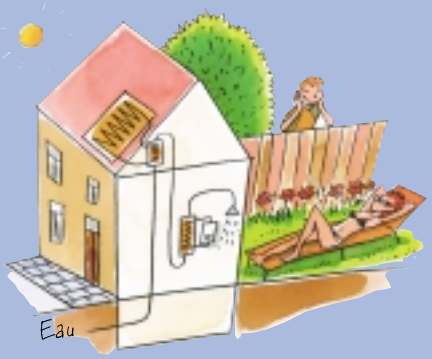

Le chauffage 4

A Bruxelles, un ménage dépense en moyenne 20.000 BEF par an pour se chauffer. Mais, comme le montre la figure ci-dessous, cette dépense varie beaucoup en fonction du type d'habitation, du type de chauffage et de la source d'énergie utilisée.

Plusieurs mesures permettent de faire des économies substantielles sur le chauffage, et souvent sans investissement important ou simplement en changeant vos habitudes, sans perte de confort.

Coût annuel moyen du chauffage pour un logement bruxellois

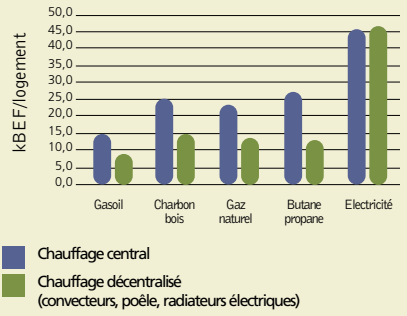

Source : Institut Wallon

L'ABEA vous propose la brochure "Chauffage, choisissez intelligemment votre confort". Vous y trouverez des conseils précieux quant au choix de la source d'énergie, du système de chauffage et de son dimensionnement, et enfin une série de mesures simples pour réduire vos dépenses en chauffage.

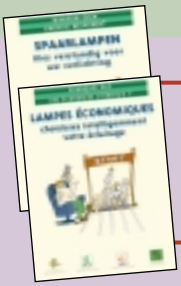

L'ABEA tient à votre disposition une brochure dans laquelle vous trouverez de nombreuses informations sur l'éclairage.

L'ABEA tient également à votre disposition une brochure qui vous guidera pour le choix et la mise en œuvre d'une isolation performante pour votre logement.

Mais réduire votre consommation consiste en premier lieu à éviter les pertes de chaleur par les parois extérieures de l'habitat (murs, sols, vitrages, toitures, etc.) et les courants d'air indésirables.

L'éclairage 5

L'éclairage représente, en moyenne, un dixième de la consommation d'électricité d'un ménage ou 1 500 BEF/an. Ce n'est pas énorme, mais là aussi vous pouvez facilement faire des économies intéressantes pour vous et pour l'environnement.

Il existe différentes lampes qui correspondent à des usages particuliers. Mais la lampe économique est assurément la championne en terme de faible consommation d'électricité.
Comparée à la lampe à incandescence classique, elle consomme 5 fois moins d'électricité pour un même confort visuel.
De plus, sa durée de vie est de 10 à 12 fois plus longue, ce qui la rend également plus économique à l'achat. Au total, si vous remplacez une lampe à incandescence de 60 W par une lampe économique de 11 W, vous ferez une économie nette de 320 BEF par an et par lampe (1 000 heures d'éclairage).

Le transport 6

La voiture est un poids lourd de la facture énergétique des ménages de la région bruxelloise. Nous avons calculé que, en moyenne, ils dépensent 22 000 BEF par an pour se déplacer en voiture.

Et si utiliser votre voiture coûte cher, votre santé et l'environnement paient également le prix fort. Pollution de l'air et maladies respiratoires, embouteillages, accidents de la route, … sont des maux qui affectent de plus en plus notre société.

Et pourtant, il existe des solutions simples pour les atténuer et réduire votre consommation de carburants.

Mieux choisir son véhicule et son mode de transport…

> Choisissez un véhicule adapté à vos besoins réels. Un véhicule surdimensionné vous coûte cher à l'achat, à l'utilisation et en taxes.

> Comparez les consommations standards entre les véhicules d'une même catégorie. Le Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (VITO) met à votre disposition un site internet qui vous permet de comparer les consommations des différentes marques et modèles de voiture. Visitez-le au moment de choisir votre nouvelle voiture : http://www.emis.vito.be/mobiliteit/index.htm

> La seule voiture qui ne pollue pas, c'est celle qui reste au parking. En ville, une étude a montré que la majorité des trajets en voiture se faisait sur moins de 3 km et avec un moteur froid. Cela entraîne des surconsommations très élevées, une usure prématurée, et une pollution importante.

> Préférez autant que possible les transports en commun, le vélo, la marche et le covoiturage.

Mieux utiliser sa voiture…

> Limitez votre vitesse. Roulez à 100 km/h plutôt qu'à 120, votre consommation diminuera de près de 20 %.

> Proscrivez la conduite agressive, c'est-à-dire les accélérations et les freinages brusques. Elle peut augmenter la consommation d'une voiture de 30 à 40 %.

> Gardez vos pneus gonflés à la pression recommandée par le constructeur. Elle est la meilleure combinaison entre bonne tenue de route et consommation réduite.

> L'économètre (mesure de la consommation en temps réel) et le cruise control (maintien d'une vitesse constante) sont deux accessoires très utiles. Une enquête a montré les conducteurs équipés de ces appareils réduisaient leur consommation de 10 % BEF (équivalente à 2 200 BEF/an).

Mieux connaître ses consommations pour mieux les maîtriser…

Utiliser rationnellement l'énergie, c'est d'abord savoir combien vous en consommez et comment. Vous pourrez alors fixer un objectif de réduction de vos consommations et mesurer l'impact des mesures que vous mettrez en œuvre.

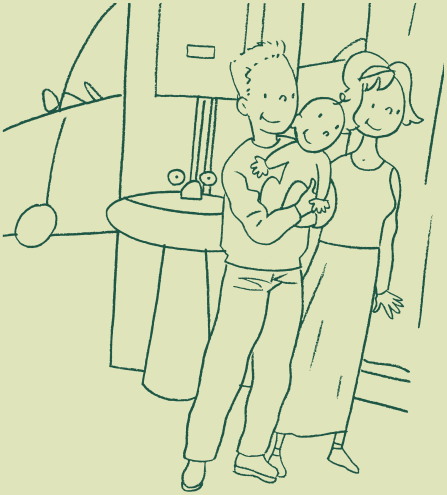

Attention : Cette démarche ne peut réellement aboutir que si vous y impliquez tous les membres de la famille, à tous les stades.

La première étape consiste à relever vos consommations afin de connaître réellement les quantités d'énergie utilisée par votre ménage et ce que cela vous coûte :

1. Rassemblez toutes vos factures d'énergie dans un même dossier.
2. Consignez dans le tableau joint à la brochure vos factures de l'année précédente pour les différentes sources d'énergie (gaz, électricité, mazout, propane/butane, charbon).
3. Si des factures vous manquent, faites une estimation de vos dépenses en énergie (nombre de km parcourus, bonbonnes utilisées, etc.).
4. En additionnant vos factures et les estimations que vous avez faites, vous pourrez vous faire une idée assez précise de votre facture énergétique totale et de sa répartition entre les différentes sources d'énergie.

2

Ensuite, faites l'exercice d'identifier les différents postes de votre consommation d'énergie et de les classer par ordre d'importance :

1. Faites une liste de toutes les activités et équipements qui consomment de l'énergie dans votre ménage, en les classant par source d'énergie utilisée.

2. Essayez de les classer par niveau de consommation, les plus énergivores en haut de la liste. Dans certains cas, vous devrez deviner. Vous pouvez vous y aider en vérifiant la puissance des équipements utilisés et leur durée de fonctionnement (par exemple, une lampe de 100 W allumée pendant dix heures consomme 1 kWh).

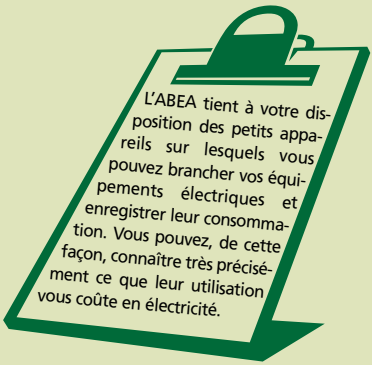

3

Une fois connu ce que vous consommez et comment, l'étape suivante est de vous fixer deux types d'objectifs pour les 12 mois qui viennent :

> Un objectif d'économie d'énergie. Une réduction globale de vos consommations de 10 % devrait être un but motivant que vous pourrez atteindre sans trop de difficulté, si toute la famille s'y engage.

> Un objectif de confort. Lutter contre les pertes d'énergie dans votre logement entraîne la plupart du temps une amélioration de votre confort. Pourquoi ne pas décider donc d'éliminer les courants d'air sous les portes ou à travers les fentes des châssis ? Eviter les pieds froids pendant les devoirs ?

> Une fois que vous vous êtes mis d'accord sur votre objectif d'économie d'énergie, retournez voir l'estimation de votre facture énergétique et calculez à quoi cela correspond en terme d'argent économisé.

Dans les sections précédentes, nous vous avons présenté une série de mesures qui vous permettront d'atteindre cet objectif, en général à faible coût ou sans rien dépenser.

4

Dans un an, relevez à nouveau vos consommations, comparez-les avec celles de l'année précédente, et voyez si vous avez atteint vos objectifs.

Vous pourrez alors évaluer les points forts et les points faibles de votre démarche, et vous fixer de nouveaux objectifs pour l'année qui suit.

Tableau des consommations d'énergie

DATE	Electricité jour En kwh	Electricité nuit En kwh	Gaz En m^3	Autre type de de combustible

Envie d'en savoir plus ?

Les factures de gaz et d'électricité ? Souvent sources de questions, voire… de sueurs froides. Comment éviter tout gaspillage d'énergie et réduire une facture (toujours trop élevée) en profitant à coup sûr d'un confort optimal ? Quel système de chauffage faut-il privilégier : convecteurs ou chauffage central ? Comment améliorer mon installation existante ? L'isolation thermique de la toiture doit-elle être confiée à un entrepreneur ? Comment limiter les consommations des appareils électroménagers et de l'éclairage ?

Créée par la Région de Bruxelles-Capitale, l'ABEA (Agence Bruxelloise de l'Energie) répond gratuitement à toutes les questions que les Bruxellois peuvent se poser afin de diminuer leur consommation d'énergie ; cela bien sûr de façon neutre, sans aucune influence commerciale et sans privilégier telle option au détriment d'une autre. L'ABEA tient également à votre disposition une documentation spécialisée sur les questions de l'énergie.

Située en plein centre-ville, l'agence est aisément accessible en tram et en métro. On vous y accueille sur rendez-vous, par téléphone ou lors des heures de permanences.

Agence Bruxelloise de l'Energie
Halles Saint-Géry
Place Saint-Géry,1
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.86.19
E-mail : abea@skynet.be

L'ABEA est un service du Centre Urbain asbl

ABEA
Agence Bruxelloise de l'Energie

Prime ?

La région bruxelloise octroie des primes à la rénovation.

Le type de travaux subsidiés (isolation, chauffage, eau chaude sanitaire, châssis, double-vitrage, …) dépend de la localisation de votre immeuble.

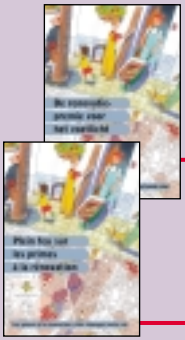

Pour plus d'information demandez la brochure prime rénovation du Centre Urbain 02 512 .86.19

Cette brochure a été co-financée par la Commission européenne dans le cadre des activités du réseau transnational OPET (Organisations pour la Promotion des Technologies de l'Energie). Ce réseau est financé par le programme ENERGIE de la Direction générale Energie et Transport. Son objectif est de promouvoir l'utilisation plus large des technologies de l'énergie efficaces et innovantes.

ENERGIE

L'Institut Wallon a.s.b.l. est le partenaire de la Belgique francophone pour le réseau OPET. Vous pouvez obtenir plus d'information sur ce réseau et les programmes européens dans le domaine de l'énergie en téléphonant au n° 081/25.04.80.

Institut Wallon

Avec le soutien de la
Région de Bruxelles-Capitale

Adresses utiles

LE CENTRE URBAIN asbl
Halles Saint-Géry
Place Saint-Géry, 1
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.86.19
centre.urbain@skynet.be

Le Centre Urbain asbl

IBGE
Gulledele, 100
1200 Bruxelles
Tél. 02/775.75.75
Service
info-environnement

IBGE - BIM

Avec le soutien du
département énergie de l'IBGE

ABEA
Agence Bruxelloise
de l'Energie
Halles Saint-Géry
Place Saint-Géry,1
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.86.19
abea@skynet.be

ABEA
Agence Bruxelloise de l'Energie

Editeur responsable : Christine Schaut, 59 Boulevard Anspach - 1000 Bruxelles